

soins en france (1/1)

	F 1 (1)	F 2 (1)	F 3 (1)	F 4 (1)
HONORAIRES				
Médecins, auxiliaires médicaux, laboratoires	100%	125%	150%	200%
Actes de spécialité : ATM (actes techniques médicaux)	100%	125%	150%	200%
Imagerie, radiologie, échographie	100%	125%	150%	200%
Ostéopathes, chiropracteurs (4 cons./an maxi) - par consultation	26 €	26 €	26 €	26 €
Chiropracteurs, physiothérapeutes sur prescription médicale	-	-	-	-
PHARMACIE				
médicaments (à vignette)	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
HOSPITALISATION				
Frais séjour	100%	125%	150%	200%
Chirurgie, anesthésie	100%	125%	150%	200%
Actes d'obstétriques	100%	125%	150%	200%
Forfait hospitalier durée illimitée	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
Chambre particulière* durée illimitée	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
Lit d'accompagnant	-	20€/j	20€/j	20€/j
pendant 15 jours pour enfant de moins de 14 ans	-	-	-	-
Hospitalisation ambulatoire de moins de 24 h.	100%	125%	150%	200%
Transport du malade : sur accord préalable sauf urgence	100%	125%	150%	200%
Hospitalisation à domicile	100%	125%	150%	200%
OPTIQUE**				
Verres et montures + lentilles remboursables par la sécurité sociale	100%	125%	150%	200%
+ Forfait progressif/an/bénéficiaire, 1ère et 2ème années	87 €	102 €	128 €	168 €
valable également pour les lentilles non remboursées et l'opération de la myopie 3ème et 4ème années	112 €	127 €	153 €	193 €
5ème année et suivantes	137 €	152 €	178 €	218 €
DENTAIRE				
Soins, prothèses, orthodontie remboursables	100%	150%	200%	250%
+ BONUS fidélité : à partir de la 3ème année	+ 25 %	+ 25 %	+ 25 %	+ 25 %
à partir de la 5ème année	+ 25 %	+ 25 %	+ 25 %	+ 25 %
Dentaire non remboursé par la sécurité sociale				
Implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie -forfait/an/bénéficiaire	-	-	102 €	102 €
Plafond pour l'ensemble 1ère et 2ème années	-	-	816 €	1,224 €
du poste dentaire années suivantes	-	-	1,836 €	2,244 €
PRESTATIONS DIVERSES				
. CURES THERMALES - après accord de la Compagnie	100%	125%	150%	200%
. PROTHESES ET APPAREILLAGE auditif, orthopédique...	100%	125%	150%	200%
+ appareils auditifs : forfait/an/bénéficiaire	-	-	102 €	102 €
PREVENTION ET SERVICES				
DEPENSES DE PREVENTION non remboursées par la sécurité sociale				
Vaccins et traitement anti-paludéen : forfait/an/bénéficiaire	51 €	51 €	51 €	51 €
Soins dentaires préventifs : vernis fluoré et curetage	-	51 €	51 €	51 €
Ostéodensitométrie*** : un examen de mesure de densité osseuse	OUI	OUI	OUI	OUI
Diagnostic et surveillance de l'hypertension : dépose du holter tensionnel	OUI	OUI	OUI	OUI
ASSISTANCE, y compris informations médico-sociales	OUI	OUI	OUI	OUI
CARTE BLANCHE	OUI	OUI	OUI	OUI
ALLOCATION OBSEQUES***:				
versement d'une allocation forfaitaire	510 €	510 €	714 €	714 €

(1) en pourcentage des bases de remboursement de la sécurité sociale

(2) en pourcentage du tarif cadre classe 2 du régime LAMA L, du Tarmed

* en secteur non conventionné, la chambre particulière est remboursée à hauteur de 31 €/jour

** en OPTIQUE, les forfaits France et Suisse ne se cumulent pas; ils sont valables une fois par an, soit en

*** pour les souscriptions avant 61 ans et examen réalisé en France

Prestations exprimées en % des tarifs de convention et/ou base de remboursement de la sécurité sociale, à l'exception des frais de séjour lors d'une hospitalisation en Suisse, et dans la limite des frais réellement engagés.

CECI

S.A.R.L. au capital de 50 000 €

RC B 408554293 - Entreprise régie par le Code des Assurances

10, Boulevard Tauler - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 242 242 - Fax : 03 88 35 63 58

soins en suisse (2/2)

	F 1 (2)	F 2 (2)	F 3 (2)	F 4 (2)
HONORAIRES				
Médecins, auxiliaires médicaux, laboratoires	80%	90%	90%	125%
Actes de spécialité : ATM (actes techniques médicaux)	80%	90%	100%	125%
Imagerie, radiologie, échographie	80%	90%	100%	125%
Ostéopathes, chiropracteurs (4 cons./an maxi) - par consultation	-	-	-	-
Chiropracteurs, physiothérapeutes sur prescription médicale	80%	90%	100%	125%
PHARMACIE				
médicaments (à vignette)	80%	90%	100%	125%
HOSPITALISATION				
Frais séjour	100%	100%	100%	200%
Chirurgie, anesthésie	du tarif classe 3 de l'hôpital cantonal de Genève. Libre choix de l'établissement sur les cantons de Genève, Vaud, Valais, Jura, Neuchâtel.			
Actes d'obstétriques				
Forfait hospitalier durée illimitée				
Chambre particulière* durée illimitée				
Lit d'accompagnant pendant 15 jours pour enfant de moins de 14 ans				
Hospitalisation ambulatoire de moins de 24 h.	Prix de journée classe 3 de l'hôpital cantonal de Genève			
Transport du malade : sur accord préalable sauf urgence	100%	100%	100%	100%
Hospitalisation à domicile				
OPTIQUE**				
Verres et montures + lentilles remboursables par la sécurité sociale	-	-	-	-
+ Forfait progressif/an/bénéficiaire, 1ère et 2ème années	87 €	102 €	128 €	168 €
valable également pour les lentilles non remboursées et l'opération de la myopie 3ème et 4ème années	112 €	127 €	153 €	193 €
5ème année et suivantes	137 €	152 €	178 €	218 €
DENTAIRE				
Soins, prothèses, orthodontie remboursables				
+ BONUS fidélité :	à partir de la 3ème année			
	à partir de la 5ème année			
Dentaire non remboursé par la sécurité sociale				
Implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie -forfait/an/bénéficiaire				
Plafond pour l'ensemble du poste dentaire	1ère et 2ème années			
	années suivantes			
PRESTATIONS DIVERSES				
. CURES THERMALES - après accord de la Compagnie				
. PROTHESES ET APPAREILLAGE auditif, orthopédique...				
+ appareils auditifs : forfait/an/bénéficiaire				
PREVENTION ET SERVICES				
DEPENSES DE PREVENTION non remboursées par la sécurité sociale				
Vaccins et traitement anti-paludéen : forfait/an/bénéficiaire				
Soins dentaires préventifs : vernis fluoré et curetage				
Ostéodensitométrie*** : un examen de mesure de densité osseuse				
Diagnostic et surveillance de l'hypertension : dépose du holter tensionnel				
ASSISTANCE, y compris informations médico-sociales				
CARTE BLANCHE				
ALLOCATION OBSEQUES***:				
versement d'une allocation forfaitaire				

(1) en pourcentage des bases de remboursement de la sécurité sociale

(2) en pourcentage du tarif cadre classe 2 du régime LAMA L, du Tarmed

* en secteur non conventionné, la chambre particulière est remboursée à hauteur de 31 €/jour

** en OPTIQUE, les forfaits France et Suisse ne se cumulent pas; ils sont valables une fois par an, soit en

*** pour les souscriptions avant 61 ans et examen réalisé en France

Prestations exprimées en % des tarifs de convention et/ou base de remboursement de la sécurité sociale, à l'exception des frais de séjour lors d'une hospitalisation en Suisse,

CECI

S.A.R.L. au capital de 50 000 €

RC B 408554293 - Entreprise régie par le Code des Assurances

10, Boulevard Tauler - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 242 242 - Fax : 03 88 35 63 58